

ANNEXE SANITAIRE

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Alimentation :

La commune fait partie du **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de l'Épine du Buc** siège en mairie de Labbeville.

Il n'y a pas de captage sur son territoire mais il existe un réservoir situé à Labbeville.

Distribution :

Le service d'alimentation en eau potable est assuré par l'intermédiaire du **Syndicat Intercommunal des eaux de l'Épine du Buc**.

Le réseau de distribution affermé à la Véolia, agence de Cergy est alimenté à partir d'un puits situé sur la commune de Labbeville (débit 12 m³ / h et 60 m³ / h) qui alimentent eux-même le réservoir commun aux communes de Frouville et de Hedouville de 200 m³ situé à Frouville.

En 2010, la consommation en eau potable a été estimée à 121 m³ d'eau pour 153 abonnés, soit une consommation unitaire de 216 l/j/hab.

La défense incendie est assurée sur tout le village.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES

La gestion de l'assainissement de la commune est confiée depuis le 6 février 2002 au **Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome du Val d'Oise** situé à Marines.

L'adhésion à ce syndicat a permis la mise en conformité de la commune avec la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Eaux usées

Le conseil municipal a défini l'ensemble des zones urbanisées et urbanisables comme zone d'assainissement non collectif (village, hameau de Messelan et maisons isolées).

Eaux pluviales

Les eaux pluviales devront préférentiellement être infiltrées à la parcelle, excepté dans les zones hydromorphes de la commune où ces eaux pourront être rejetées dans le fossé.

Sur l'ensemble du territoire, les eaux s'infiltreront à la parcelle ou s'écoulent directement dans le milieu naturel.

L'exutoire des réseaux pluviaux est le ru de Frouville.

Cependant, il existe aujourd'hui de fortes contraintes vis-à-vis de la zone humide en fond de vallée où se situe la majorité des habitations et du ruissellement des eaux pluviales. Aussi, sur la totalité du territoire communal, il est fortement recommandé de ne pas aggraver la situation en incitant à la mise en œuvre de techniques de rétention et/ou de gestion pluviales sur le terrain.

Les terres agricoles situées en amont des zones urbanisées devront mettre en place des pratiques agricoles visant à ne pas favoriser les écoulements d'eaux vers les fonds de vallée.

Évolution future

Les prochaines étapes des études et travaux concernant l'assainissement seront:

- le diagnostic de nos installations.
- l'étude du sol à la parcelle.
- la Déclaration d'Intérêt Générale du Préfet.
- La réhabilitation de nos installations.

Lorsque toutes les installations auront été remises aux normes, un contrôle de bon état de fonctionnement aura lieu tous les huit ans.

COLLECTE DES DECHETS

La collecte des déchets est assurée par le **Syndicat TRI-OR (S.I.C.T.O.M.I.A)** dont le siège se situe rue Pasteur Prolongé à Champagne-sur-Oise.

La collecte s'effectue en porte à porte : deux passages par semaine pour les ordures ménagères, un autre pour les emballages et les journaux magazines, deux autres mensuels pour le verre.

Les encombrants sont collectés en porte à porte une fois par mois.

Les déchets issus de la collecte sélective sont regroupés au centre de tri de Champagne-sur-Oise pour y être triés par catégorie (acier, aluminium, bouteilles en plastique transparent, bouteilles en plastique opaque, briques alimentaires, cartonnettes) avant d'être récupérés et transformés par les usines de recyclages. Le verre est dirigé vers une verrerie (Saint-Gobain).

Les habitants de Frouville ont accès à la déchetterie de Champagne-sur-Oise et peuvent y déposer : le bois, les déchets végétaux, la ferraille, le carton, le tout-venant et les gravats inertes. Elle peut également recevoir les produits toxiques des ménages (peintures, batteries, solvants, aérosols, huiles de vidanges, produits chimiques...). Les déchets d'équipement électriques et électroniques peuvent être remis aux distributeurs à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf du même type, apportés en déchetterie ou donnés aux associations.

RESEAU ELECTRIQUE

Le gestionnaire du réseau électrique est la **société SICAEVS** situé place du Carrouge à Valmondois.